

Le questionnaire a été transmis à notre base de contacts et à nos adhérents par mail et par courrier le 2 Juin avec un délai de réponse de 3 semaines. Il suffisait de quelques minutes pour répondre à cette enquête programmée sur un temps court.

**RESULTATS**



- **80 questionnaires dûment remplis/89**
- **69 personnes intéressées par un habitat collectif**
- **48 personnes intéressées par un projet de camping**
- **1.62 personnes en moyenne par logement**
- **Urgence à trouver un lieu de vie pour 71 % de personnes (dès 2023-2024)**

**Catégories de logements attendues :**

Superficie	Catégorie	%
30 m <sup>2</sup>	T1	18,18 %
46 m <sup>2</sup>	T2	39,39 %
60 m <sup>2</sup>	T3	24,24 %
73 m <sup>2</sup>	T4	18,18 %

La demande porte prioritairement sur des logements avec **1 chambre ou 2 chambres**

**Le statut des occupants et investissement (sur 72 répondants) :**

- 51,4 % de locataires (37 pers) ont une moyenne d'investissement de 19 500 € (mini 1 000 € maxi 80 000 €)
- 44,4 % de propriétaires occupant (32 pers) ont une capacité moyenne d'investissement de 99 000 € (mini 1 000 € - maxi : 250 000 €)
- 4,2 % peuvent investir 193 000 € (3 pers), mais ce chiffre est peu significatif car il y a trop peu d'investisseurs et trop d'écart entre les capacités d'investissements.

**La dépense moyenne consacrée au logement est de 500 €**

(Loyer et charges fixes : chauffage, eau, gaz, électricité compris)

**La question du modèle économique en mode gestion coopérative (sur 80 répondants) :**

- 41.25 % (33 pers) des propriétaires occupants sont prêts à investir sur le modèle solidaire
- 6.25 % (5 pers) disent non
- 38.75 % (31 pers) ne savent pas
- 13.75 % (11 pers) ne se prononcent pas

**Question adressée uniquement aux non financeurs, seriez-vous intéressés à rejoindre un tel projet comme locataire ? (Sur 80 répondants) :**

- 38.75 % (31 pers) répondent oui
- 2.5 % (2 pers) répondent non
- 58.75% (47 pers) : ne répondent pas

### **Qu'apporte cette enquête ?**

Le but principal de cette enquête était d'appréhender le pouvoir d'achat de notre public car nous sommes conscients que la reconnaissance du syndrome va prendre du temps et qu'il est pour l'instant difficile de trouver des partenaires financiers institutionnels.

Alors face à l'urgence du terrain, aidons-nous nous-mêmes, continuons de défricher, d'avancer et voyons quels sont les possibles en interne, sur le chemin de la solidarité.

La question sur le statut des occupants nous a permis d'observer que certaines personnes peuvent investir. La fourchette d'investissement allant de 1000 € à 250 000 €. De ce point de vue c'est plutôt rassurant.

Bien que la demande de location soit supérieure d'environ 7 points à celle des propriétaires (51.38 % location/44% propriétaires), certains futurs locataires peuvent également investir de l'ordre de 1 000 à 80 000 €. Concernant les 4% d'investisseurs c'est encourageant, il va de soi qu'avec des projets plus avancés que ceux rapidement présentés dans l'enquête nous serions amenés à chercher d'autres partenaires.

Notre société basée sur la propriété n'a pas la connaissance ni la culture des programmes immobiliers solidaires, même s'ils tendent à se développer de plus en plus.

Pourtant le profil même des personnes EHS cherchant à se loger pousse vers ces types de projets collaboratifs mais qui nécessitent plusieurs années avant de voir le jour. En effet, certains disposent d'un capital non négligeable (la pathologie les ayant frappés alors qu'ils étaient déjà bien avancés dans leur vie professionnelle) alors que d'autres plus jeunes n'ont pas eu la possibilité de se constituer un patrimoine. Mais TOUS ont besoin de vivre dans un habitat dont la faible exposition aux champs électromagnétiques est garantie.

**Après plusieurs années d'investigations et de recherche nous arrivons à la conclusion qu'il serait plus aisé d'acheter un terrain nu ou d'acheter un camping pour y déposer des habitats légers et mobiles, adaptables aux sensibilités individuelles des EHS-MCS.**

## **LE POINT SUR LA RECHERCHE DE LIEUX EN DROME**

- **Le camping de la danse des papillons** : AZB abandonne cette piste pour des raisons de financement, de coût en rapport du nombre de personnes pouvant être accueillies et en raison de la fréquentation touristique au bord de la rivière du camping en période estivale.
- **La ferme de Saint Moirans** : le lieu est encore à l'étude.
- **Le camping de la Grivelière** : nous continuons les investigations en lien avec le collectif des Lucioles.